

Fiche de données de sécurité

page: 1/17

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 13.05.2025 Version: 4.0

Date / Version précédente: 13.09.2022 Version précédente: 3.0

Produit: Isophytol R

(ID Nr. 30035164/SDS_GEN_BE/FR)

date d'impression 13.10.2025

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise.

1.1. Identificateur de produit

Isophytol R

dénomination chimique: 3,7,11,15-Tetramethylhexadec-1-en-3-ol

Numéro CAS: 505-32-8

Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457639-23-0000

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées significatives: produit chimique, Produit chimique pour détergents, Produit chimique pour savons, détergents et cosmétiques

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: BASF SE 67056 Ludwigshafen GERMANY Adresse de contact:
BASF Belgium Coordination Center Comm.
V.
Drève Richelle 161 E Bte 43

1410 WATERLOO, BELGIUM

Téléphone: +31 26 371 71 71

adresse E-Mail: product-safety-benelux@basf.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Centre Antipoisons / Antigifcentrum + 32 70 245 245

Numéro d'urgence international:

Téléphone: +49 180 2273-112

Date / mise à jour le: 13.05.2025 Version: 4.0

Date / Version précédente: 13.09.2022 Version précédente: 3.0

Produit: Isophytol R

(ID Nr. 30035164/SDS_GEN_BE/FR)

date d'impression 13.10.2025

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Aquatic Acute 1 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Aquatic Chronic 1 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

Facteur M - aigüe: 1

Pour les classifications mentionnées dans cette section dont le texte est incomplet, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Pictogramme:





Mention d'avertissement:

Attention

Mention de Danger:

H315 Provoque une irritation cutanée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

Conseil de Prudence (Prévention):

P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection.

Conseils de prudence (Intervention):

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau

et au savon.

P391 Recueillir le produit répandu.

P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Conseil de Prudence (Elimination):

P501 Faire éliminer le contenu et le récipient dans un point de collecte des

déchets spéciaux ou dangereux.

2.3. Autres dangers

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT

(Persistant/bioaccumulable/toxique) ou au critère vPvB (très Persistant et très bioaccumulable) Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des

Date / mise à jour le: 13.05.2025 Version: 4.0

Date / Version précédente: 13.09.2022 Version précédente: 3.0

Produit: Isophytol R

(ID Nr. 30035164/SDS GEN BE/FR)

date d'impression 13.10.2025

propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Caractérisation chimique

3,7,11,15-tétraméthylhexadec-1-ène-3-ol

Numéro CAS: 505-32-8 Numéro-CE: 208-008-8 Skin Irrit. 2 Aquatic Acute 1 Aquatic Chronic 1 Facteur M - aigüe: 1 H315, H400, H410

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, comprenant les classes de dangers et les mentions de danger, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

3.2. Mélanges

Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Retirer les vêtements souillés.

Après inhalation:

Repos, air frais, secours médical.

Après contact avec la peau:

Laver à fond avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux:

laver à fond à l'eau courante pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées, faire procéder à un contrôle par un ophtalmologue

Après ingestion:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et

Date / mise à jour le: 13.05.2025 Version: 4.0

Date / Version précédente: 13.09.2022 Version précédente: 3.0

Produit: Isophytol R

(ID Nr. 30035164/SDS GEN BE/FR)

date d'impression 13.10.2025

dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11., (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent

Dangers: Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11. (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés: eau pulvérisée, poudre d'extinction, mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité: jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Substances dangereuses: vapeurs nocives, oxydes de carbone Conseil: Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipement particulier de protection: Porter un appareil respiratoire autonome.

Autres informations:

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. Eliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales. Refroidir les récipients menacés à l'aide d'un jet d'eau pulvérisée.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir rubrique 8. Assurer une ventilation adéquate. Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

Date / mise à jour le: 13.05.2025 Version: 4.0

Date / Version précédente: 13.09.2022 Version précédente: 3.0

Produit: Isophytol R

(ID Nr. 30035164/SDS GEN BE/FR)

date d'impression 13.10.2025

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. En cas de pénétration dans les eaux ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de petites quantités: Ramasser avec un matériau absorbant (p.ex. sable, kieselguhr, neutralisant, liant universel, sciure).

Pour de grandes quantités: Endiguer. Pomper le produit.

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent aux rubriques 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail. Porter un vêtement de protection approprié et un appareil de protection des yeux/du visage. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Maintenir les récipients hermétiquement clos.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver à une température ne dépassant pas 50 °C. Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. Ne pas fermer hermétiquement le récipient.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés à la rubrique 1, l'avis mentionné dans cette rubrique 7 doit être respecté.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

Pas de limites connues d'exposition professionnelle spécifiques à la substance.

PNEC

eau douce: 0,0002 mg/l

eau de mer: 0,00002 mg/l

Date / mise à jour le: 13.05.2025 Version: 4.0

Date / Version précédente: 13.09.2022 Version précédente: 3.0

Produit: Isophytol R

(ID Nr. 30035164/SDS GEN BE/FR)

date d'impression 13.10.2025

station d'épuration: 10000 mg/l

sédiment (eau douce): 0,224 mg/kg

sol: 0,079 mg/kg

sédiment (eau de mer): 0,0224 mg/kg

Une évaluation de la sécurité chimique conformément à l'art. 14 du règlement (CE) n° 1907/2006 n'est pas requise pour les substances enregistrées dans des quantités inférieures à 10 tonnes par an.

DNEL

Pas de valeur DNEL disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire adaptée en cas de concentrations élevées ou d'action prolongée: Filtre à gaz pour gaz/vapeurs de composés organiques (point d'ébullition >65 °C, p.ex. EN 14387 type A).

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN ISO 374-1)

Matériaux également adaptés pour une exposition directe prolongée (Recommandé: indice de protection 6, correspondant à une durée de perméation > 480 min d'après EN ISO 374-1): caoutchouc butyle - 0,7 mm épaisseur de revêtement

caoutchouc nitrile (NBR) - 0,4 mm épaisseur de revêtement

Remarque complémentaire: Les données sont basées sur des contrôles internes, des données bibliographiques et des informations fournies par les fabricants de gants, ou sont déduites de celles de produits analogues. Il est à noter que, dans la pratique, la durée quotidienne d'utilisation d'un gant de protection contre les agents chimiques peut être sensiblement plus courte que la durée de perméation établie compte tenu de l'influence de nombreux facteurs (p.ex.:la température).

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

Mesures générales de protection et d'hygiène

Éviter le contact avec la peau. En complément aux indications sur l'équipement de protection individuelle, le port de vêtements de travail fermés est nécessaire. Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. Lors du travail ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail. Ranger séparément les vêtements de travail.

Date / mise à jour le: 13.05.2025 Version: 4.0

Date / Version précédente: 13.09.2022 Version précédente: 3.0

Produit: Isophytol R

(ID Nr. 30035164/SDS GEN BE/FR)

date d'impression 13.10.2025

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière: liquide
Etat physique: liquide
Couleur: incolore
Odeur: note fleurie

Point de fusion:

non applicable

Point d'ébullition: 320 °C

Inflammabilité: difficilement inflammable (dérivé du point d'inflammation)

Limite inférieure d'explosivité:

Non pertinent pour la classification et l'étiquetage des liquides., La limite inférieure d'explosivité peut être de 5 à 15°C en-dessous du point éclair.

Limite supérieure d'explosivité:

Non pertinent pour la classification et

l'étiquetage des liquides.

Point d'éclair: 174 °C (ISO 2719, coupelle fermée)

Température d'auto-inflammation: 230 °C (DIN 51794)

Décomposition thermique: 225 °C (DSC (DIN 51007))

Valeur du pH: 6,7

(0,0058 g/l, 25 °C)

Viscosité dynamique: 76,3 mPa.s (OECD 114)

(20 °C)

Solubilité dans l'eau: (autre(s))

5,8 mg/l (25 °C)

Solubilité (qualitative) solvant(s): solvants organiques

soluble

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow): 8,8 (mesuré(e))

(25 °C)

Pression de vapeur: < 0,001 hPa

(20 °C)

Données bibliographiques.

0,07 mbar (100 °C) env 0.844

Densité relative: env. 0,844

(20 °C)

Densité: 0,843 g/cm3 (ISO 2811-3)

(20 °C)

densité de vapeur relative (air): 10,2 (calculé(e))

(20 °C)

Plus lourd que l'air.

Date / mise à jour le: 13.05.2025 Version: 4.0

Date / Version précédente: 13.09.2022 Version précédente: 3.0

Produit: Isophytol R

(ID Nr. 30035164/SDS GEN BE/FR)

date d'impression 13.10.2025

Caractéristiques des particules

Distribution granulométrique: La substance / le produit est commercialisé(e) ou utilisé(e) sous

forme non solide ou sous forme de granulé. -

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Substances/mélanges explosifs et articles contenant des explosifs

Risque d'explosion: aucune propriété explosive (autre(s))

Propriétés oxydantes

Propriétés comburantes: non comburant (autre(s))

Propriétés pyrophoriques

Température d'auto-inflammation:

Test type: Autoinflammation

spontanée à température

ambiante.

Du fait de sa structure, le produit n'est pas classé comme

spontanément inflammable.

Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables.

Formation de gaz inflammables:

En présence d'eau, pas de formation de gaz inflammables.

Corrosion des métaux

Non corrosif pour le métal.

Autres caractéristiques de sécurité

pKA:

La substance ne se dissocie pas.

Adsorption/eau - sol: Log KOC: 4,296

(calculé(e))

Une adsorption sur la phase solide

du sol est attendue.

Tension superficielle:

Du fait de sa structure chimique, aucune activité de surface n'est

attendue.

Masse molaire: 296,54 g/mol

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Date / mise à jour le: 13.05.2025 Version: 4.0

Date / Version précédente: 13.09.2022 Version précédente: 3.0

Produit: Isophytol R

(ID Nr. 30035164/SDS GEN BE/FR)

date d'impression 13.10.2025

Corrosion des Non corrosif pour le métal.

métaux:

Formation de gaz Remarques: En présence d'eau, pas de formation de gaz inflammables.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Forte réaction exothermique.

10.4. Conditions à éviter

Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

10.5. Matières incompatibles

Produits à éviter: acides, bases

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux:

Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:

Pratiquement pas toxique après une ingestion unique. Pratiquement pas toxique après contact cutané unique.

Données expérimentales/calculées:

DL50 rat (par voie orale): > 5.400 mg/kg (test BASF) DL50 lapin (par voie cutanée): > 5.000 mg/kg (autre(s))

Données bibliographiques.

Irritation

Evaluation de l'effet irritant:

Irritant par contact avec la peau Non-irritant pour les yeux.

Date / mise à jour le: 13.05.2025 Version: 4.0

Date / Version précédente: 13.09.2022 Version précédente: 3.0

Produit: Isophytol R

(ID Nr. 30035164/SDS GEN BE/FR)

date d'impression 13.10.2025

Données expérimentales/calculées:

Corrosion/irritation de la peau lapin: Irritant. (test BASF) Lésion oculaire grave/irritation lapin: non irritant (test BASF)

Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

Compte tenu des résultats d'essais sur animaux, un effet sensibilisant pour la peau ne peut être entièrement exclu.

Données expérimentales/calculées:

essai du badigeonnage de la peau cobaye: résultat ambigu (autre(s))

essai de maximalisation sur le cochon d'Inde cobaye: résultat ambigu (Ligne directrice 406 de l'OCDE)

Données bibliographiques.

mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

La substance n'a pas montré de propriétés mutagènes sur les bactéries. La substance n'a pas montré de propriétés mutagènes lors de tests sur mammifères.

cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:

Pas de données disponibles pour un effet cancérogène.

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

Les tests sur animaux réalisés avec des quantités qui ne sont pas toxiques pour les animaux adultes ne donnent pas d'indice pour un effet toxique pour la fertilité.

Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

Les tests sur animaux réalisés avec des quantités qui ne sont pas toxiques pour les animaux adultes ne donnent pas d'indice pour un effet toxique pour les embryons.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT): D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

Aucune organo-toxicité spécifique de la substance n'a été observée après une administration répétée à des animaux.

Danger par aspiration

Pas de danger par aspiration attendu.

page: 11/17

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 13.05.2025 Version: 4.0

Date / Version précédente: 13.09.2022 Version précédente: 3.0

Produit: Isophytol R

(ID Nr. 30035164/SDS GEN BE/FR)

date d'impression 13.10.2025

Effets interactifs

Pas de données disponibles.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

La substance n'est pas identifiée comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément au règlement (UE) 2017/2100 ou au règlement (UE) 2018/605 de la Commission et ne figure pas non plus sur la liste candidate des substances extrêmement préoccupantes conformément à l'article 59 du règlement REACh de l'UE pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Evaluation de la toxicité aquatique:

Très toxique (toxicité aiguë) pour les organismes aquatiques

L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées.

Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL50 (96 h) > 10.000 mg/l, Leuciscus idus (DIN 38412 partie 15, statique)

L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

Invertébrés aquatiques:

CE50 (48 h) 0,2 mg/l, Daphnia magna (Directive 84/449/CEE, C.2, semi-statique)

Le produit est faiblement soluble dans un milieu d'essai. Test réalisé sur une préparation aqueuse préparée à l'aide d'un solvant. L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

Plantes aquatique(s):

CE50 (72 h) > 500 mg/l (taux de croissance), Scenedesmus subspicatus (DIN 38412 partie 9, statique)

L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale. Le produit est faiblement soluble dans un milieu d'essai. Test réalisé sur une préparation aqueuse préparée à l'aide d'un solvant.

Microorganismes/Effet sur la boue activée:

CE10 (17 h) > 10.000 mg/l, Pseudomonas putida (DIN 38412 partie 27, aérobie)

Le produit est faiblement soluble dans un milieu d'essai. Test réalisé sur une préparation aqueuse préparée à l'aide d'un solvant. L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

Evaluation de la toxicité terrestre:

Pas de données disponibles sur la toxicité terrestre.

Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

Date / mise à jour le: 13.05.2025 Version: 4.0

Date / Version précédente: 13.09.2022 Version précédente: 3.0

Produit: Isophytol R

(ID Nr. 30035164/SDS_GEN_BE/FR)

date d'impression 13.10.2025

12.2. Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O): Facilement biodégradable (selon critères OCDE).

Données sur l'élimination:

env. 70 - 80 % DBO de la demande d'oxygène théorique (28 j) (OECD 301F; ISO 9408; 92/69/CEE, C.4-D) (aérobie, boue activée, ménagère)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation:

Compte-tenu du coefficient de partage octanol/eau (log P O/E), accumulation dans les organismes possible.

12.4. Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux: volatilité: La substance s'évapore lentement de la surface de l'eau vers l'atmosphère. Adsorption sur les sols: Une adsorption sur la phase solide du sol est attendue.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Conformément à l'Annexe XIII du Règlement (CE) n°1907/2006 concernant l'Enregistrement, l'Evaluation, l'Autorisation et les Restrictions des substances chimiques (REACH).: Le produit ne répond pas aux critères PBT (persistant/bioaccumulable/toxique) et vPvB (très persistant/très bioaccumulable). Auto-classification

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

12.7. Autres effets néfastes

La substance n'est pas listée dans le règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Résultats de la PMT et de l'évaluation vPvM

La substance ne remplit pas les critères PMT.

La substance ne remplit pas les critères vPvM.

Date / mise à jour le: 13.05.2025 Version: 4.0

Date / Version précédente: 13.09.2022 Version précédente: 3.0

Produit: Isophytol R

(ID Nr. 30035164/SDS GEN BE/FR)

date d'impression 13.10.2025

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Les prescriptions nationales et locales doivent être respectées.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre

ADR

Numéro ONU ou numéro

UN3082

d'identification:

Nom d'expédition des Nations unies:

MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (3,7,11,15-

TETRAMETHYLHEXADEC-1-ENE-3-OL)

Classe(s) de danger pour le 9, EHSM

transport:

Groupe d'emballage: Ш Dangers pour oui

l'environnement:

Précautions particulières à

prendre par l'utilisateur: Aucun connu

RID

Numéro ONU ou numéro

UN3082

d'identification:

Nom d'expédition des Nations unies:

MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (3,7,11,15-

TETRAMETHYLHEXADEC-1-ENE-3-OL)

Classe(s) de danger pour le 9, EHSM

transport:

Groupe d'emballage: Ш Dangers pour oui

l'environnement:

Précautions particulières à

Aucun connu

prendre par l'utilisateur:

Transport fluvial intérieur

ADN

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

UN3082

MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE Nom d'expédition des

Date / mise à jour le: 13.05.2025 Version: 4.0

Date / Version précédente: 13.09.2022 Version précédente: 3.0

Produit: Isophytol R

(ID Nr. 30035164/SDS GEN BE/FR)

date d'impression 13.10.2025

Nations unies: L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (3,7,11,15-

TETRAMETHYLHEXADEC-1-ENE-3-OL)

Classe(s) de danger pour le 9, EHSM

transport:

Groupe d'emballage: Ш Dangers pour oui

l'environnement:

Précautions particulières à Aucun connu

prendre par l'utilisateur:

Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche Non évalué

Transport maritime Sea transport

MATIERE

POINT DE VUE DE

TETRAMETHYLHE

XADEC-1-ENE-3-

L'ENVIRONNEME

NT, LIQUIDE, N.S.A. (3,7,11,15-

IMDG	IMDG
IMDG	IML

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Nom d'expédition des

Nations unies:

UN 3082 UN number or ID number:

UN proper shipping DANGEREUSE DU

name:

ENVIRONMENTAL LY HAZARDOUS

UN 3082

SUBSTANCE. LIQUID, N.O.S. (3,7,11,15-

TETRAMETHYLHE XADEC-1-EN-3-OL)

OL)

Classe(s) de danger pour

le transport:

Groupe d'emballage: Dangers pour

l'environnement:

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

9, EHSM

Ш OUi

EmS: F-A; S-F

Polluant marin: OUI

Packing group: Environmental

hazards:

Transport hazard

class(es):

Special precautions for user:

Marine pollutant: YES EmS: F-A; S-F

9, EHSM

Ш

yes

Transport aérien Air transport

IATA/ICAO IATA/ICAO

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Nom d'expédition des

Nations unies:

UN 3082

MATIERE

DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEME

UN number or ID number:

UN proper shipping

name:

UN 3082

ENVIRONMENTAL LY HAZARDOUS

SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.

page: 15/17

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 13.05.2025 Version: 4.0

Date / Version précédente: 13.09.2022 Version précédente: 3.0

Produit: Isophytol R

(ID Nr. 30035164/SDS GEN BE/FR)

9, EHSM

None known

Ш

yes

date d'impression 13.10.2025

NT, LIQUIDE, (3,7,11,15-

N.S.A. (3,7,11,15-TETRAMETHYLHE XADEC-1-EN-3-OL)

XADEC-1-ENE-3-

OL)

Ш

oui

Aucun connu

Classe(s) de danger pour

le transport:

Groupe d'emballage:
Dangers pour

l'environnement:

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

9, EHSM Transport hazard

class(es):

Packing group:

Environmental hazards:

Special precautions

, opeciai precautions

for user:

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Voir les entrées correspondantes pour « numéro ONU ou numéro d'identification » pour les règlementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Voir les entrées correspondantes aux "classes de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.4. Groupe d'emballage

Voir les entrées correspondantes aux "groupes d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.5. Dangers pour l'environnement

Voir les entrées correspondantes aux "risques pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les entrées correspondantes aux "précautions particulières pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Maritime transport in bulk according to IMO instruments

Le transport maritime en vrac n'est pas prévu.

Maritime transport in bulk is not intended.

Autres informations

Le produit peut être expédié comme non dangereux dans des emballages appropriés contenant une quantité nette de 5 L ou moins selon les dispositions de divers organismes de réglementation : ADR, RID, ADN : disposition spéciale 375 ; IMDG : 2.10.2.7 ; IATA : A197 ; TDG : disposition spéciale 99(2) ; 49CFR : §171.4 (c) (2) et aussi la disposition spéciale 375 dans l'annexe B qui est

page: 16/17

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 13.05.2025 Version: 4.0

Date / Version précédente: 13.09.2022 Version précédente: 3.0

Produit: Isophytol R

(ID Nr. 30035164/SDS_GEN_BE/FR)

date d'impression 13.10.2025

réglementée en Chine "Regulations Concerning Road Transportation of Dangerous Goods Part 3 : Index of dangerous goods name and transportation requirements" (JT/T 617.3)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Interdictions, restrictions et autorisations

Annexe XVII du Règlement (CE) n° 1907/2006: Numéro dans la liste: 3

Directive 2012/18/UE - Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses (UE):

Entrée dans la liste dans la règlementation: E1

La classification s'applique aux conditions standard de température et de pression

Si d'autres informations réglementaires s'appliquent et ne sont pas mentionnées ailleurs dans cette Fiche de Données de Sécurité, alors elles sont décrites dans cette sous-rubrique.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique (CSA) non exigée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Évaluation des classes de danger selon les critères du SGH des Nations Unies (version la plus récente)

Skin Corr./Irrit. 2 Aquatic Acute 1 Aquatic Chronic 1

Facteur M - aigüe: 1

D'autres utilisations envisagées devraient être discutées avec le producteur. Les mesures correspondantes de protection sur le lieu de travail doivent être respectées.

Texte intégral des classifications, incluant les classes de danger et les mentions de danger, si mentionnés aux rubriques 2 et 3:

Skin Irrit. Irritation de la peau

Aquatic Acute Danger pour le milieu aquatique - aigu
Aquatic Chronic Danger pour le milieu aquatique - chronique

H315 Provoque une irritation cutanée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

<u>Abréviations</u>

Date / mise à jour le: 13.05.2025 Version: 4.0

Date / Version précédente: 13.09.2022 Version précédente: 3.0

Produit: Isophytol R

(ID Nr. 30035164/SDS_GEN_BE/FR)

date d'impression 13.10.2025

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route. ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures. ETA = Estimations de la toxicité aiguë. CAO = Avion Cargo seulement. CAS = Chemical Abstracts Service. CLP = Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges. DIN = Institut allemand de normalisation. DNEL = Niveau dérivé sans effet. CE50 = Concentration efficace 50, qui provoque l'effet considéré pour 50% de la population considérée. CE = Communauté européenne. EN = Normes européennes. CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. IATA = Association du transport aérien international. IBC-Code = Recueil IBC : Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac. IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses. ISO = Organisation internationale de normalisation. STEL = Valeur limite d'exposition court terme. CL50 = concentration létale médiane. DL50 = dose létale médiane. MAK = Concentration maximale sur le lieu de travail (ou TLV = valeur seuil limite). MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires. NEN = Norme néerlandaise. NOEC = Concentration sans effet observé. VLEP = Valeur limite d'exposition professionnelle. OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques. PBT = Persistant, bioaccumulable et toxique. PNEC = Concentration prédite sans effet. PPM = Partie par million. RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses. VME = Valeur limite de moyenne d'exposition. Numéro ONU = Numéro ONU pour le transport de marchandises dangereuses. vPvB = très persistant et très bioaccumulable.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.